115 PARTICIPATION
Société par actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON 810199703 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2024

Le 24 juin 2024, à 11 heures, les associés de la Société 115 PARTICIPATION se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président.
Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

MB ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
L'assemblée est présidée par Monsieur Arnaud BRUN, en sa qualité de Directeur Général de la Société.

Martine TRUC est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions.
Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Agrément de nouveaux actionnaires ;
- Nomination du Président ;
- Nomination du Directeur Général ;

- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39. 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 36 216 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 9 054 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 68 478,25 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 68 478,25 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 407 213,97 euros pour distribution de dividendes.
Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 475 692,22 euros.

Il est précisé que le dividende unitaire versé à chacune des 804 222 actions ordinaires s'élève à 0.53465 €. Le dividende versé à l'action de catégorie P1 s'élève à 0.53465 €. Les 21 376 actions de catégorie P2 ont reçu un dividende préciputaire unitaire de 1.60393 € ainsi qu'un dividende ordinaire unitaire de 0.53465 € soit au total un dividende unitaire de 2.13858 € par action de catégorie P2.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

Exercice clos le	Dividendes distribués
31/12/2021	0,00 €
31/12/2022	484 263,67 €
31/12/2023	475 692,22 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, agrée en qualités de nouveaux associés :

- Eve COURRIEU
- Mariannick FRANCOIS
- Julien HUET
- Eric JAYET
- Luc JOUSSELIN
- Lucie THIOLLIER
- Rodolphe VILAIN.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte de la démission d'Arnaud BRUN de ses fonctions de directeur général, l'assemblée générale nomme Arnaud BRUN, domicilié 11 Rue Théodule Ribot 75017 PARIS, en qualité de Président en remplacement de Jean -Marc BRUN décédé.
Arnaud BRUN déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette nomination, qui prend effet ce jour, est effectuée pour une durée illimitée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme Térence HAMEL, domicilié 34 Rue des Apennins 75017 PARIS, en qualité de Directeur Général en remplacement d'Arnaud BRUN.

Térence HAMEL déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.
Cette nomination, qui prend effet ce jour, est effectuée pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

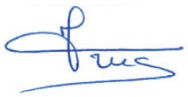
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Arnaud BRUN



Le Secrétaire
Martine TRUC



115 PARTICIPATION
Société ar actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON 810199703 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 68 478,25 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 68 478,25 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 407 213,97 euros pour distribution de dividendes.
Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 475 692,22 euros.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

Exercice clos le	Dividendes distribués
31/12/2021	0,00 €
31/12/2022	484 263,67 €
31/12/2023	475 692,22 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président



115 PARTICIPATION
Société ar actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON 810199703 RCS LYON

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 68 478,25 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 68 478,25 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 407 213,97 euros pour distribution de dividendes.
Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 475 692,22 euros.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

Exercice clos le	Dividendes distribués
31/12/2021	0,00 €
31/12/2022	484 263,67 €
31/12/2023	475 692,22 €

Copie certifiée conforme
Le Président



2050 - Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	27 233	13 631	13 603	14 185
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	14 976 911		14 976 911	14 827 673
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	59 000		59 000	
ACTIF IMMOBILISE	**15 063 144**	**13 631**	**15 049 514**	**14 841 858**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 455 119		2 455 119	2 152 016
Autres créances	411 891		411 891	182 936
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 024 576		1 024 576	
(dont actions propres :)				
Disponibilités	225 801		225 801	2 287 801
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**4 117 387**		**4 117 387**	**4 622 753**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**19 180 532**	**13 631**	**19 166 901**	**19 464 612**

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN

2051 - Bilan Passif

Rubriques			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(dont versé :	829 606)	829 606	829 606
Primes d'émission, de fusion, d'apport			181 944	181 944
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			82 961	82 961
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	13 702 188	14 120 342
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			68 478	66 110
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**14 865 177**	**15 280 962**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			174 135	350 000
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**174 135**	**350 000**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			530 563	388 096
Dettes fiscales et sociales			1 173 595	1 427 626
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			2 423 431	2 017 927
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**4 127 588**	**3 833 649**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**19 166 901**	**19 464 612**

2052 - Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 124 852		4 124 852	5 488 847
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**4 124 852**		**4 124 852**	**5 488 847**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			427 763	53 051
Autres produits			13	23
PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 552 628**	**5 541 921**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			587 957	713 003
Impôts, taxes et versements assimilés			56 664	76 244
Salaires et traitements			2 622 595	3 035 028
Charges sociales			991 699	1 249 727
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			7 459	4 714
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			174 135	350 000
Autres charges			7	9
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 440 517**	**5 428 725**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**112 111**	**113 196**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			39 890	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**39 890**	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			50 500	18 722
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**50 500**	**18 722**
RESULTAT FINANCIER			**-10 610**	**-18 722**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**101 501**	**94 474**

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN



2053 - Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	361	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**361**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-361**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	32 662	28 364
TOTAL DES PRODUITS	**4 592 518**	**5 541 921**
TOTAL DES CHARGES	**4 524 040**	**5 475 811**
BENEFICE OU PERTE	**68 478**	**66 110**

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 166 900,54 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 68 478,25 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2024 par le dirigeant.

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à des logiciels amortis sur une durée entre 3 ans et 5 ans.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions de 20 à 25 ans
- Agencements et installations de 5 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 5 à 7 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les immobilisations financières sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursable à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas propriétaire d'immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

La société détient de nombreuses participations dans des entités qui sont toutes, individuellement, inférieures à 10% du capital social de ces dites entités.

Autres éléments significatifs

A la clôture de l'exercice, la société détient 4 008 actions en auto-contrôle, titres qui ont été rachetés en cours d'année pour une valeur de 59 000 €.

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 15 063 144 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 357	6 876		27 233
Immobilisations financières	14 827 673	208 238		15 035 911
TOTAL	***14 848 030***	***215 114***		***15 063 144***

Amortissements et provisions d'actif = 13 630 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 172	7 458		13 630
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***6 172***	***7 458***		***13 630***

Etat des créances = 2 926 009 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 926 009	2 926 009	
TOTAL	***2 926 009***	***2 926 009***	

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 829 606 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	829 606	1,00	829 606
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***829 606***	***1,00***	***829 606***

Etat des dettes = 4 127 588 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	530 562	530 562		
Dettes fiscales & sociales	1 173 593	1 173 593		
Groupe et associés	1 388 690	1 388 690		
Autres dettes	1 034 741	1 034 741		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***4 127 588***	***4 127 588***		

Charges à payer par postes du bilan = 1 523 332 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes étb. de crédit	
Emprunts .& dettes financières div.	
Fournisseurs	175 786
Dettes fiscales & sociales	322 067
Autres dettes	1 025 479
TOTAL	***1 523 332***

Produits à recevoir = 1 349 950 E

Produits à recevoir	Montant
Clients factures à établir	1 197 134
Créances fiscales & sociales	149 128
Autres créances	3 688
TOTAL	***1 349 950***

Charges à payer = 1 523 332 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	175 786
TOTAL	***175 786***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer permanents	173 871
Charges sociales sur congés payés	79 935
Personnel – Dette à payer	59 000
Provision taxes assises sur les salaires	9 261
TOTAL	***322 067***

Autres dettes	Montant
Rabais, remises, ristournes à accorder	1 025 479
TOTAL	***1 025 479***

Provisions = 174 135 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	350 000	174 135	350 000		174 135
TOTAL	***0***	***0***	***0***		***0***

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Rémunération des dirigeants

Le dirigeant de la société n’est pas rémunéré par cette dernière au titre de son mandat social.

Groupe Firex
MB Associés

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN

55 rue Bellecombe
69006 Lyon

Tél. 04 78 24 02 24
E-mail. contact@mb-associes.com

www.mb-associes.com

115 PARTICIPATION - SAS
115 AVENUE MARCHAL DE SAXE
69003 LYON
SIREN 810 199 703

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

115 PARTICIPATION - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société 115 PARTICIPATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 115 PARTICIPATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 16 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
MB ASSOCIES

Pascal MANU
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

2050 - Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	27 233	13 631	13 603	14 185
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	14 976 911		14 976 911	14 827 673
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	59 000		59 000	
ACTIF IMMOBILISE	**15 063 144**	**13 631**	**15 049 514**	**14 841 858**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 455 119		2 455 119	2 152 016
Autres créances	411 891		411 891	182 936
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 024 576		1 024 576	
(dont actions propres :)				
Disponibilités	225 801		225 801	2 287 801
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**4 117 387**		**4 117 387**	**4 622 753**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**19 180 532**	**13 631**	**19 166 901**	**19 464 612**

2051 - Bilan Passif

Rubriques			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(dont versé :	829 606)	829 606	829 606
Primes d'émission, de fusion, d'apport			181 944	181 944
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			82 961	82 961
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	13 702 188	14 120 342
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			68 478	66 110
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**14 865 177**	**15 280 962**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			174 135	350 000
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**174 135**	**350 000**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			530 563	388 096
Dettes fiscales et sociales			1 173 595	1 427 626
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			2 423 431	2 017 927
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**4 127 588**	**3 833 649**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**19 166 901**	**19 464 612**

2052 - Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 124 852		4 124 852	5 488 847
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**4 124 852**		**4 124 852**	**5 488 847**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			427 763	53 051
Autres produits			13	23
PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 552 628**	**5 541 921**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			587 957	713 003
Impôts, taxes et versements assimilés			56 664	76 244
Salaires et traitements			2 622 595	3 035 028
Charges sociales			991 699	1 249 727
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			7 459	4 714
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			174 135	350 000
Autres charges			7	9
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 440 517**	**5 428 725**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**112 111**	**113 196**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			39 890	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**39 890**	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			50 500	18 722
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**50 500**	**18 722**
RESULTAT FINANCIER			**-10 610**	**-18 722**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**101 501**	**94 474**

2053 - Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	361	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**361**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-361**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	32 662	28 364
TOTAL DES PRODUITS	**4 592 518**	**5 541 921**
TOTAL DES CHARGES	**4 524 040**	**5 475 811**
BENEFICE OU PERTE	**68 478**	**66 110**

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 166 900,54 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 68 478,25 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2024 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à des logiciels amortis sur une durée entre 3 ans et 5 ans.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions de 20 à 25 ans
- Agencements et installations de 5 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 5 à 7 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les immobilisations financières sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursable à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas propriétaire d'immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

La société détient de nombreuses participations dans des entités qui sont toutes, individuellement, inférieures à 10% du capital social de ces dites entités.

Autres éléments significatifs

A la clôture de l'exercice, la société détient 4 008 actions en auto-contrôle, titres qui ont été rachetés en cours d'année pour une valeur de 59 000 €.

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 15 063 144 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 357	6 876		27 233
Immobilisations financières	14 827 673	208 238		15 035 911
TOTAL	***14 848 030***	***215 114***		***15 063 144***

Amortissements et provisions d'actif = 13 630 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 172	7 458		13 630
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***6 172***	***7 458***		***13 630***

Etat des créances = 2 926 009 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 926 009	2 926 009	
TOTAL	***2 926 009***	***2 926 009***	

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 829 606 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	829 606	1,00	829 606
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***829 606***	***1,00***	***829 606***

Etat des dettes = 4 127 588 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	530 562	530 562		
Dettes fiscales & sociales	1 173 593	1 173 593		
Groupe et associés	1 388 690	1 388 690		
Autres dettes	1 034 741	1 034 741		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***4 127 588***	***4 127 588***		

Charges à payer par postes du bilan = 1 523 332 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes étb. de crédit	
Emprunts .& dettes financières div.	
Fournisseurs	175 786
Dettes fiscales & sociales	322 067
Autres dettes	1 025 479
TOTAL	***1 523 332***

Produits à recevoir = 1 349 950 E

Produits à recevoir	Montant
Clients factures à établir	1 197 134
Créances fiscales & sociales	149 128
Autres créances	3 688
TOTAL	***1 349 950***

Charges à payer = 1 523 332 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	175 786
TOTAL	***175 786***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer permanents	173 871
Charges sociales sur congés payés	79 935
Personnel – Dette à payer	59 000
Provision taxes assises sur les salaires	9 261
TOTAL	***322 067***

Autres dettes	Montant
Rabais, remises, ristournes à accorder	1 025 479
TOTAL	***1 025 479***

Provisions = 174 135 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	350 000	174 135	350 000		174 135
TOTAL	***0***	***0***	***0***		***0***

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Rémunération des dirigeants

Le dirigeant de la société n'est pas rémunéré par cette dernière au titre de son mandat social.